

Séance du 29 mars 2023

L'an deux mil vingt-trois le vingt-neuf mars, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
15	12	12
		Pour : 12
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Etaient présents :

MM François RIVIERE, M. Jean-Pierre SAINTE-MARIE, Mme Isabelle DALLAS, M. Guillaume SABATHIER, M. Patrice MARTET, Mme Aurélie GABRIEL, Mme Virginie PIROVANO, Mme Aurélie BARBE, M. Jean-Louis FERREIRA, Mme Katya DOUCET, M. Daniel DANFLOUS, M. Bastien PORTA et M. Christian WARNIEZ

Procuration(s) :**Etai(en)t absent(s) :**

Date de la convocation
21 mars 2023

Etai(en)t excusé(s) :

Mme Stéphanie DATAS-JACQUEY, M. Jérôme MOROSI

Date d'affichage
21 mars 2023

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le _____ A été nommé(e) **secrétaire de séance** : M. Jean-Pierre SAINTE-MARIE

et publication du _____

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022

Après que M. le Maire soit sorti de la salle de l'Assemblée délibérante, le Conseil municipal vote le Compte Administratif de l'exercice 2022 et arrête ainsi les comptes :

Investissement

Dépenses	Prévu :	1 851 644,41
	Réalisé :	772 702,06
	Reste à réaliser :	673 438,46
Recettes	Prévu :	1 851 644,41
	Réalisé :	774 951,45
	Reste à réaliser :	422 150,50

Fonctionnement

Dépenses	Prévu :	1 621 234,14
	Réalisé :	974 732,12
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	1 621 234,14
	Réalisé :	1 680 923,88
	Reste à réaliser :	0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	2 249,39
Fonctionnement :	706 191,76
Résultat global :	708 441,15

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Le Maire, s'étant retiré lors du vote.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Seissan



Le Maire, RIVIERE François Le secrétaire de séance SAINTE-MARIE Jean-Pierre

Séance du 29 mars 2023

L'an deux mil vingt-trois le vingt-neuf mars l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
15	12	12
		Pour : 12
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Etaient présents :

MM François RIVIERE, M. Jean-Pierre SAINTE-MARIE, Mme Isabelle DALLAS, M. Guillaume SABATHIER, M. Patrice MARTET, Mme Aurélie GABRIEL, Mme Virginie PIROVANO, Mme Aurélie BARBE, M. Jean-Louis FERREIRA, Mme Katya DOUCET, M. Daniel DANFLOUS, M. Bastien PORTA et M. Christian WARNIEZ

Procuration(s) :**Etai(en)t absent(s) :**

Date de la convocation
21 mars 2023

Etai(en)t excusé(s) :

Mme Stéphanie DATAS-JACQUEY, M. Jérôme MOROSI

Date d'affichage
21 mars 2023

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le _____ A été nommé(e) **secrétaire de séance** : SAINTE-MARIE Jean-Pierre

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022

et publication du _____

Après que M. le Maire soit sorti de la salle de l'Assemblée délibérante, le Conseil municipal vote le Compte Administratif de l'exercice 2022 et arrête ainsi les comptes :

Investissement

Dépenses	Prévu :	241 450,79
	Réalisé :	141 058,39
	Reste à réaliser :	866,40
Recettes	Prévu :	241 450,79
	Réalisé :	104 062,12
	Reste à réaliser :	13 680,80

Fonctionnement

Dépenses	Prévu :	251 880,42
	Réalisé :	76 451,43
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	251 880,42
	Réalisé :	278 936,22
	Reste à réaliser :	0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	-36 996,27
Fonctionnement :	202 484,79
Résultat global :	165 488,52

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Le Maire s'étant retiré lors du vote.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Seissan



Le Maire RIVIERE François

Le secrétaire de séance SAINTE-MARIE Jean-Pierre

Séance du 29 mars 2023

L'an deux mil vingt-trois le vingt-neuf mars le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
15	12	12
		Pour : 12
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Etaient présents :

MM François RIVIERE, M. Jean-Pierre SAINTE-MARIE, Mme Isabelle DALLAS, M. Guillaume SABATHIER, M. Patrice MARTET, Mme Aurélie GABRIEL, Mme Virginie PIROVANO, Mme Aurélie BARBE, M. Jean-Louis FERREIRA, Mme Katya DOUCET, M. Daniel DANFLOUS, M. Bastien PORTA et M. Christian WARNIEZ

Procuration(s) :**Etai(en)t absent(s) :**

Date de la convocation
21 mars 2023

Etai(en)t excusé(s) :

Mme Stéphanie DATAS-JACQUEY, M. Jérôme MOROSI

Date d'affichage
21 mars 2023

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

A été nommé(e) **secrétaire de séance** : M. Jean-Pierre SAINTE-MARIE

___/___/___

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022

et publication du

___/___/___

Après que M. le Maire soit sorti de la salle de l'Assemblée délibérante, le Conseil municipal vote le Compte Administratif de l'exercice 2022 et arrête ainsi les comptes :

Investissement

Dépenses	Prévu :	0,00
	Réalisé :	0,00
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	0,00
	Réalisé :	0,00
	Reste à réaliser :	0,00

Fonctionnement

Dépenses	Prévu :	54 944,04
	Réalisé :	0,42
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	54 944,04
	Réalisé :	54 943,46
	Reste à réaliser :	0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	0,00
Fonctionnement :	54 943,04
Résultat global :	54 943,04

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Maire s'étant retiré lors du vote.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Seissan

Maire RIVIERE François



Le secrétaire de séance SAINTE-MARIE Jean-Pierre

Séance du 29 mars 2023

L'an deux mil vingt-trois le vingt-neuf mars le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
15	12	12
		Pour : 12
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Etaient présents :

MM François RIVIERE, M. Jean-Pierre SAINTE-MARIE, Mme Isabelle DALLAS, M. Guillaume SABATHIER, M. Patrice MARTET, Mme Aurélie GABRIEL, Mme Virginie PIROVANO, Mme Aurélie BARBE, M. Jean-Louis FERREIRA, Mme Katya DOUCET, M. Daniel DANFLOUS, M. Bastien PORTA et M. Christian WARNIEZ

Procuration(s) :**Etai(en)t absent(s) :**

Date de la convocation
21 mars 2023

Etai(en)t excusé(s) :

Mme Stéphanie DATAS-JACQUEY, M. Jérôme MOROSI

Date d'affichage
21 mars 2023

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

A été nommé(e) **secrétaire de séance** : M. Jean-Pierre SAINTE-MARIE

__/__/__

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022

et publication du

__/__/__

Après que M. le Maire soit sorti de la salle de l'Assemblée délibérante, le Conseil municipal vote le Compte Administratif de l'exercice 2022 et arrête ainsi les comptes :

Investissement

Dépenses	Prévu :	70 967,87
	Réalisé :	40 603,07
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	70 967,87
	Réalisé :	20 301,54
	Reste à réaliser :	0,00

Fonctionnement

Dépenses	Prévu :	260 069,47
	Réalisé :	20 351,54
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	260 069,47
	Réalisé :	269 704,67
	Reste à réaliser :	0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	-20 301,53
Fonctionnement :	249 353,13
Résultat global :	229 051,60

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Maire s'étant retiré lors du vote.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Seissan

Maire RIVIERE François



Le secrétaire de séance SAINTE-MARIE Jean-Pierre

Séance du 29 mars 2023

L'an deux mil vingt-trois le vingt-neuf mars, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du maire

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
15	12	12
		Pour : 12
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Etaient présents :

MM François RIVIERE, M. Jean-Pierre SAINTE-MARIE, Mme Isabelle DALLAS, M. Guillaume SABATHIER, M. Patrice MARTET, Mme Aurélie GABRIEL, Mme Virginie PIROVANO, Mme Aurélie BARBE, M. Jean-Louis FERREIRA, Mme Katya DOUCET, M. Daniel DANFLOUS, M. Bastien PORTA et M. Christian WARNIEZ

Procurat(s) :**Etai(en)t absent(s) :**

Date de la convocation
21 mars 2023

Etai(en)t excusé(s) :

Mme Stéphanie JACQUEY-DATAS et M. Jérôme MOROSI

Date d'affichage
21 mars 2023

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

A été nommé(e) **secrétaire de séance** : M. Jean-Pierre SAINTE-MARIE

_____/_____/_____

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022

et publication du

_____/_____/_____

Après que M. le Maire soit sorti de la salle de l'Assemblée délibérante, le Conseil municipal vote le Compte Administratif de l'exercice 2022 et arrête ainsi les comptes :

Investissement

Dépenses	Prévu :	339 353,68
	Réalisé :	313 715,99
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	339 353,68
	Réalisé :	3 000,00
	Reste à réaliser :	48 533,78

Fonctionnement

Dépenses	Prévu :	9 334,00
	Réalisé :	0,00
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	9 334,00
	Réalisé :	9 327,50
	Reste à réaliser :	0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	-310 715,99
Fonctionnement :	9 327,50
Résultat global :	-301 388,49

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

MAIRE s'étant retiré lors du vote.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Seissan



MAIRE RIVIERE François

Le secrétaire de séance SAINTE-MARIE Jean-Pierre

Séance du 29 mars 2023

L'an deux mil vingt-trois le vingt-neuf mars le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
15	12	12
		Pour : 12
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Etaient présents :

MM François RIVIERE, M. Jean-Pierre SAINTE-MARIE, Mme Isabelle DALLAS, M. Guillaume SABATHIER, M. Patrice MARTET, Mme Aurélie GABRIEL, Mme Virginie PIROVANO, Mme Aurélie BARBE, M. Jean-Louis FERREIRA, Mme Katya DOUCET, M. Daniel DANFLOUS, M. Bastien PORTA et M. Christian WARNIEZ

Procurator(s) :

Etai(en)t absent(s) :

Date de la convocation
21 mars 2023

Etai(en)t excusé(s) :

Mme Stéphanie DATAS-JACQUEY, M. Jérôme MOROSI

Date d'affichage
21 mars 2023

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

A été nommé(e) **secrétaire de séance** : M. Jean-Pierre SAINTE-MARIE

__/__/__

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022

et publication du

__/__/__

Après que M. le Maire soit sorti de la salle de l'Assemblée délibérante, le Conseil municipal vote le Compte Administratif de l'exercice 2022 et arrête ainsi les comptes :

Investissement

Dépenses	Prévu :	53 822,34
	Réalisé :	21 448,32
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	53 822,34
	Réalisé :	53 822,34
	Reste à réaliser :	0,00

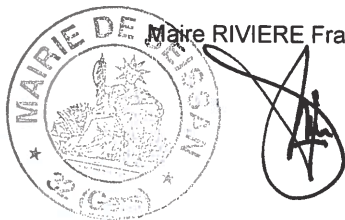
Fonctionnement

Dépenses	Prévu :	72 106,00
	Réalisé :	58 522,37
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	72 106,00
	Réalisé :	70 910,79
	Reste à réaliser :	0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	32 374,02
Fonctionnement :	12 388,42
Résultat global :	44 762,44

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
 Maire s'étant retiré lors du vote.
 Ont signé au registre les membres présents.
 Pour extrait certifié conforme.
 Fait à Seissan



Maire RIVIERE François

Le secrétaire de séance SAINTE-MARIE Jean-Pierre